



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2020

Conseillers présents : MM Christian BRETON ; Alain FROGET ; Joris GIRARD ; Yannick LOMBARD ; Sébastien SIMION ; Gilles TOURTET ; MMES Odile DURAND ; Jacqueline HARDON ; Céline PIERROT ; Françoise PINET

Absents: MME Julie GAY-PARA ; M Jean-Pierre MENUT

Absents représentés : Robert RICHIARDONE (pouvoir à Gilles TOURTET)
Christine DELORME (pouvoir à Françoise PINET) ; Pascal DEGASPERI (pouvoir à Alain FROGET) – Arrivé en retard avant le vote de l'affectation des résultats.

Le compte rendu du conseil municipal du 12 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Joris GIRARD est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

BUDGET – COMMUNE

Section de fonctionnement : le résultat de l'exercice 2019 se traduit par un excédent propre de 126 481.76 €. Ce résultat est supérieur à celui constaté en 2018. Compte tenu de l'excédent incorporé en 2019 soit 838 744.59 € le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 965 226.35 €.

Les dépenses de fonctionnement ont bien été maîtrisées par rapport aux prévisions budgétaires. Concernant les dépenses à caractère général il faut toutefois noter une augmentation au niveau des dépenses de combustibles (chaudière de l'école vétuste). Il faut prendre en compte également la location de l'Algéco durant les travaux d'extension des classes de l'école.

Dépenses	696 926.72 €
Recettes (avec excédent reporté)	1 662 153.07 €
Excédent	965 226.35 €

Section investissement : le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 241 015.75 €. Après incorporation du résultat de 2018 soit un déficit de 112 044.01 € le résultat de l'exercice 2019 reste déficitaire à hauteur de 353 059.76 €. Il faut noter que ce résultat s'explique notamment du fait que les subventions relatives aux travaux d'extension des classes de l'école n'ont pas encore été versées en totalité et du fait de la réalisation d'opérations importantes comme l'acquisition du tracteur.

Dépenses (avec déficit reporté)	526 553.29 €
Recettes	173 493.53 €
Déficit	353 059.76 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire n'a pas pris part au vote).

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement: le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 890.26 €. Après incorporation du résultat de 2018 le solde excédentaire est de 24 391.05 €.

Dépenses	125 815.76 €
Recettes (avec excédent reporté)	150 206.81 €
Excédent	24 391.05 €

Section d'investissement : le résultat est excédentaire à hauteur de 33 016 €. Au regard du résultat de 2018 incorporé au budget soit un excédent de 299 189.92 € le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 332 205.92 €. Ce résultat permettra de financer les travaux de réduction des eaux claires parasites permanentes (dossiers de subventions déposés auprès de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et du Département).

Dépenses	40 241.06 €
Recettes (avec excédent reporté)	372 446.98 €
Excédent	332 205.92 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire n'a pas pris part au vote).

BUDGET CAISSE DES ECOLES

Section de fonctionnement : le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 1 608.85 €. Après incorporation du résultat de 2018, soit 2 801.72 le solde excédentaire est de 1 192.87 €

Dépenses	8 271.15 €
Recettes (avec excédent reporté)	9 464.02 €
Excédent	1 192.87 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire n'a pas pris part au vote).

BUDGET ACTIONS JEUNESSE

Section de fonctionnement : le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 40 211.75 €. Après incorporation du résultat de 2018 le solde est excédentaire de 68 655.54 €. Ce résultat permettra notamment, après virement à la section d'investissement, de financer l'acquisition d'un nouveau minibus.

Dépenses	199 602.42 €
Recettes	268 257.96 €
Excédent	68 655.54 €

Section d'investissement : le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 3 347.94 €. Au regard du résultat de 2018 soit un déficit de 656.31 €, le résultat se traduit par un déficit de 4 004.25 €.

Dépenses	4 660.56 €
Recettes	656.31 €
Déficit	4 004.25 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, (Mme le Maire n'a pas pris part au vote).

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019

Les comptes administratifs des différents budgets approuvés précédemment sont en adéquation avec les comptes de gestion de la trésorerie (règle obligatoire de comptabilité)

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Arrivée de Mr. Pascal DEGASPERI

AFFECTATION DES RESULTATS DES EXERCICES COMPTABLES 2019

Madame le Maire rappelle que dans le calcul des résultats il faut ajouter aux soldes d'exécution les restes à réaliser (dépenses engagées, non mandatées et recettes notifiées). Le conseil doit délibérer sur l'affectation des résultats de chaque budget.

BUDGET – COMMUNE

Il faut tenir compte de l'intégration des résultats du budget CCAS pris par délibération du 8 août 2019.

Investissement + 67.23 €

Fonctionnement + 40.77 €

- Résultat fonctionnement $965\,226.35 + 40.77 = + 965\,267.12$ €
- Résultat investissement $- 353\,059.76 + 67.23 = - 352\,992.53$ €
- Solde des restes à réaliser + 127 914 €

Le besoin de financement est donc de $(-352\,992.53 + 127\,914$ €) = - 225 078.53 €, il sera couvert par l'excédent de fonctionnement.

Affectation des résultats au budget :

- Report en investissement dépenses - 352 992.53 €
- Couverture besoin financement au 1068 (investissement recettes)
+ 225 078.53 €
- Report en fonctionnement recettes + 740 188.59 €

Accord à l'unanimité.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

- Résultat fonctionnement + 24 391.05 €
- Résultat investissement + 332 205.92 €
- Solde des restes à réaliser - 41 540.00 €

Aucun besoin de financement

Affectation des résultats au budget :

- Report en investissement recettes + 332 205.92 €
- Report en fonctionnement recettes + 24 391.05 €

Accord à l'unanimité

BUDGET CAISSE DES ECOLES

Report en fonctionnement recettes + 1 192.87 €

Accord à l'unanimité.

BUDGET ACTIONS JEUNESSE

- Résultat fonctionnement + 68 655.54 €
- Résultat investissement - 4 004.25 €

Affectation des résultats au budget :

- Report en investissement dépenses – 4 004.25 €
- Couverture besoin financement au 1068 (investissement recettes) + 4 004.25 €
- Report en fonctionnement recettes + 68 655.54 € - 4 004.25 € = + 64 651.29 €

Accord à l'unanimité

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Compte-tenu des élections municipales prévues les 15 et 22 mars prochain, les budgets sont proposés en section fonctionnement avec quasiment les mêmes montants que les réalisations 2019.

BUDGET COMMUNE

Les dépenses et recettes en section de fonctionnement sont équilibrées à hauteur de 1 489 063.59 €.

Les propositions de dépenses prennent en compte les dépenses courantes, les charges de personnel et un virement prévisionnel à la section d'investissement de 786 789.46 €. Concernant les recettes, les propositions d'inscription sont le report de l'excédent antérieur soit 740 080.59 € et les dotations de l'Etat (mêmes montants que l'an dernier car non connues à ce jour).

Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à hauteur de 1 508 230.99 €.

Les opérations concernent principalement l'acquisition de la Maison Albrand dans le cadre de l'aménagement du quartier du Parc. Seules les subventions acquises sont et en cours de versement ont été inscrites.

Le budget est équilibré après l'intégration de l'excédent de fonctionnement capitalisé soit 225 078.53 €, du remboursement du FCTVA et du virement de la section de fonctionnement.

Le budget de la commune est voté à l'unanimité des membres présents.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à hauteur de 137 473.05 €. Elles prennent en compte les dépenses courantes d'entretien du réseau et la facturation d'eau aux abonnés.

Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à hauteur de 377 586.92 €. Les opérations inscrites au budget concernent principalement l'extension du réseau d'eau potable au lieu-dit Grange Neuve et la prévision des travaux de réduction des eaux claires parasites permanentes dans la Plaine du Buëch.

Le budget eau et assainissement est voté à l'unanimité des membres présents.

BUDGET CAISSE DES ECOLES

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à hauteur de 10 330 €. Les montants proposés concernent essentiellement l'achat de fournitures scolaires, les transports et la subvention versée par le budget de la commune.

Le budget de la Caisse des Ecoles est voté à l'unanimité des membres présents.

BUDGET ACTIONS JEUNESSE

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à hauteur de 294 796.29 €.

Les propositions de dépenses prennent en compte les dépenses courantes, les charges de personnel et un virement prévisionnel à la section d'investissement de 59 886.29 €. Les recettes proviennent essentiellement de la facturation de l'accueil du centre de loisirs aux parents et du reversement de la subvention de la communauté de communes Buëch-Dévoluy.

La section d'investissement est proposée en suréquilibre, la principale dépense d'investissement inscrite est l'acquisition du minibus.

Le budget actions jeunesse est voté à l'unanimité des membres présents.

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DE LA MAISON ALBRAND

Madame le Maire rappelle que les domaines avaient estimé la propriété de Mr et Mme Albrand à 257 000 €. En accord avec les propriétaires le prix de vente a été fixé à 280 000 €, auquel il faut ajouter les frais notariés d'un montant d'environ 5 000 €.

Elle souhaite que les membres du conseil municipal actuel actent cette acquisition car cela représente l'aboutissement de la réflexion qu'ils ont menée durant plusieurs années pour l'élaboration de ce dossier.

Accord à l'unanimité pour l'acquisition de la Maison Albrand pour 280 000 €.

Des demandes ont été faites auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'épargne pour un prêt d'un montant de 200 000 € sur une durée de vingt ans.

Propositions du Crédit Agricole :

- Taux 1.08 % soit une échéance annuelle constante de 11 172.55 €

Propositions de la Caisse d'Epargne :

- Taux 1.41 % soit une échéance annuelle constante de 11 546.06 €

Les conseillers, à l'unanimité des membres présents, donnent leur accord pour souscrire un emprunt auprès du Crédit Agricole, offre la plus avantageuse.

AUTORISATION DE CESSION DU BOBCAT

Mr. Yannick LOMBARD indique que cet engin avait été acheté par la collectivité en 2005 pour un montant de 58 522 € HT soit 69 992 TTC avec lame, godet, balayeuse et saleuse. Il a été mis en vente sur le site de vente aux enchères Agorastore (site dédié aux collectivités territoriales), prix arrêté à 16 758 €.

Accord à l'unanimité des membres présents pour la vente du Bobcat à ce prix.

EXTENSION DE TROIS SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR L'INSTALLATION DE STORES ET POUR L'ACQUISITION D'UN PORTAIL

Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise DURAND BACHES pour l'achat et la pose de 4 stores par classe et 6 stores pour la porte d'entrée : montant 3 100 € HT.

Toujours pour garantir la sécurité du site il est prévu l'achat d'un portail avec serrure à code mécanique pour un montant de 2 342.08 € HT

Soit un montant total 5 442.08 € HT.

Le plan de financement serait le suivant :

- Subvention du Département 50 % 2 721 €
- Autofinancement 50 % 2 721 €

Accord à l'unanimité.

SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES

Délibération à prendre pour le versement d'un montant de 8 637.13 €.

Accord à l'unanimité.

PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT POUR L'AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES ECOLES PRIMAIRES

L'école communale primaire a présenté les projets pédagogiques et sportifs (escalade et natation) pour l'année scolaire 2019-2020 auprès des services départementaux de l'éducation nationale. La commune s'engage à prendre en charge les frais de transport. Une délibération est nécessaire pour demander une subvention.

Accord à l'unanimité.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE 2020

Madame le Maire propose de programmer les travaux de voirie suivants :

- Chemin du Peyssier
- Chemin des Glacières
- Pont d'Aiguebelle
- Route d'Aiguebelle

Pour un montant total de 63 456.50 € HT.

Une subvention du conseil départemental de 15 000 € est déjà acquise. Madame le Maire propose de demander une subvention complémentaire de 10 000 €.

Accord à l'unanimité pour la programmation de ces travaux.

Mr. Gilles TOURTET fait part de la demande des habitants du Peyssier qui souhaitent que des ralentisseurs soient installés.

REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES PERMANENTES DANS LA PLAINE DU BUECH

Le dossier de demande de subvention adressé à l'Agence de l'Eau est incomplet. Afin qu'il puisse être examiné la commune doit s'engager à réaliser les travaux en respectant la charte qualité des réseaux d'assainissement. Délibération à prendre.

Accord à l'unanimité.

La commune devra s'engager également à augmenter cette année le prix de la part assainissement pour atteindre le seuil de 1€HT/m³ (actuellement 0.90 €HT/m³) pour obtenir la subvention.

PROJET D'EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE AU LIEU-DIT GRANGE NEUVE

Une réunion a eu lieu en mairie courant février avec Mr et Mme BLANQUART, propriétaires du gîte de Grange Neuve, le Centre Educatif Renforcé et Mme COURNEDE afin d'examiner le passage de la future canalisation de l'extension du réseau d'eau potable. Une partie de la canalisation passerait dans la propriété privée de Mme Cournede (qui a donné son accord) sur une longueur d'environ 50 mètres.

Madame le Maire propose que le conseil délibère sur le principe d'acceptation d'un fonds de concours de Mr et Mme BLANQUART à la réalisation des travaux. Le montant du fonds de concours sera validé dès connaissance de l'estimation des travaux.

Un technicien de IT 05 (Ingénierie territoriale) va proposer un cahier des charges pour cette opération.

MODIFICATION STATUTAIRE DU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DES HAUTES-ALPES (SyMEnergie05)

Cette modification concerne des ajustements règlementaires et la rénovation de la représentation territoriale des collèges.

- Utilisation mutualisée de l'informatique, notamment pour la mise en place de systèmes d'informations géographiques (SIG) ou cartographiques de corps de rues et fonds de plan.
- Actions d'utilisation rationnelle de l'énergie et maîtrise de la demande en énergie
- Le syndicat devient un syndicat de commune à vocation multiple car il n'est plus syndicat mixte
- Nouvelle représentation : il a été convenu de calquer les nouveaux collèges sur les limites territoriales des communautés de communes et d'agglomération, soit 9.

Le nombre de délégués par commune reste inchangé, un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Accord à l'unanimité pour la modification des statuts du SyMEnergie05.

QUESTIONS DIVERSES

PERSONNEL

Le Centre de Gestion souhaite de nouveau faire bénéficier de la mutualisation au niveau départemental pour obtenir des tarifs avantageux, négociés et conformes à la commande publique. Il a délibéré sur le lancement de plusieurs appels d'offres :

- dans le cadre de l'action sociale : la complémentaire santé (mutuelle)

Si la commune est d'accord elle donne mandat au Centre de Gestion pour le lancement d'une consultation. Cette délibération n'engage en rien la commune. A la suite des différents appels d'offres la commune sera libre d'y souscrire ou non.

Accord à l'unanimité des membres présents.

- dans le cadre de l'assurance (groupement de commandes)

Dans un premier temps ils vont étudier les contrats actuels afin de déterminer s'il est économiquement avantageux de rejoindre ces appels d'offres.

INFORMATIONS DIVERSES

Tableau du tour de gardes pour les élections des 15 et 22 mars prochain.

CONSIGNES RELATIVES AU CORONAVIRUS

La mairie informera les habitants par Panneau Pocket.

COURRIER DE MR ET MME NEWMAN

Ils ont souhaité faire part au conseil de leur désaccord quant à la décision du Brexit.

ROUTE DEPARTEMENTALE 993A

Suite à la volonté de la commune, l'entreprise Avenir Elec propose de retirer les lampadaires qui sont implantés entre le carrefour et l'ancienne boyauderie et de n'en mettre qu'un seul devant la maison Degasperi.

Mme le Maire fait part à l'ensemble des conseillers qu'ils sont tous conviés au mariage du fils de Mme Christine DELORME qui est célébré samedi.

Madame le Maire tient à remercier tous les membres du conseil municipal qui ne se représentent pas, pour leur implication et pour la bonne ambiance de travail durant ces six ans.

Odile DURAND se réjouit d'avoir fait partie de cette équipe qui a toujours travaillé dans la bonne humeur, cette expérience a été pour elle très enrichissante. Elle remercie les gens du village et le personnel administratif pour leur disponibilité.

Mr. Christian BRETON et Mme. Jacqueline HARDON informe qu'ils apporteront tout leur soutien à la prochaine mandature.

Mme. Céline PIERROT ne se représente pas car sa vie personnelle et professionnelle ne lui permet plus de s'impliquer dans cette expérience qui fut très enrichissante pendant ces 12 années. Elle souhaite que cet esprit de communication et de convivialité perdure.

PUBLIC

Mr. Antoine PRIMERANO fait part du manque d'entretien de certaines rues du village et du réseau d'eaux pluviales.

Séance levée à 19 h 15.